

## La coopérative Vin du Pays de Herve vient de recevoir près de 3 000 bougies pour lutter contre le gel des vignes.

● Pierre LEJEUNE

Comment lutter contre le gel des vignes à la sortie du printemps ? Chaque viticulteur est confronté à cette problématique, et Michel Schoonbroodt, à la tête de la coopérative Vin du Pays de Herve, ne fait pas exception.

« La vigne est en danger entre le moment où le bourgeon est sorti de sa bourre et le moment où il pourrait encore geler (jusqu'au Saints de Glace), soit entre la fin

du mois de mars et la mi-mai. Tous les vignobles, partout dans le monde, doivent se prémunir contre le gel. En hiver, ce n'est pas un souci... Le problème survient après le débourrement, lorsque la vigne est sans protection. La plante ne meurt pas mais la production est perdue. »

Les techniques sont diverses, et inventives ! « Il faut faire le calcul entre le montant pour une protection et la perte... Il y a la technique du brassage de l'air (certains font même voler des hélicoptères), c'est le meilleur et le plus écolo. On va continuer à l'évaluer. Il y a la technique de l'eau aspergée, mais ça réclame beaucoup trop d'eau. On peut chauffer, avec des résistances. Mais c'est un coût en électricité et en infrastructures. Ou il y a les bougies, la technique la plus répandue. Pas la moins chère, pas la plus écolo... Mais on cherche mieux. »

### 3 000 bougies à Aubel Clermont et Hombourg

Ainsi, Vin du Pays de Herve vient de recevoir plus de 3 000 bougies afin de protéger les 20 000 vignes les plus anciennes, celles qui feront l'objet des premières vendanges en septembre 2020 (le domaine compte 20 000 autres vignes plus récentes, pour huit hectares). « On essaye d'imaginer un système de chauffage aux pellets mais, pour l'instant, ce sera avec les bougies. Nous aurons des équipes, on va se lever très tôt pour allumer les bougies lorsqu'il y aura une alerte de gel (on recevra les températures toutes les dix minutes, avec un système d'alarme qui peut nous réveiller). Ce sont des seaux de 8 litres, des bougies industrielles qui tiennent 8 h. On pourra les utiliser deux ou trois fois », espère Michel Schoonbroodt. Car l'investissement

est conséquent : plus de 8 € par bougie... soit près de 25 000 €. « On va chercher des solutions alternatives ou complémentaires », promet le directeur.

### Un chai à Hombourg

Vin du Pays de Herve œuvre également à la construction de son chai, un hall de stockage qui permettra, rue de Teberg (Plombières), d'assurer la production des premières bouteilles (en avril 2021). « On a obtenu le permis en décembre... On sait que cela ne ravit pas les voisins, on les rencontre ce soir (NDLR : hier soir). On compte commencer le terrassement fin du mois. Notre objectif ultime, c'est, via un concours d'architectes locaux, un chai enterré à Aubel, le long de la route du Cimetière Américain. Un chai beaucoup plus accessible, une vitrine... », conclut Michel Schoonbroodt. ■